



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 11 décembre 2018

RÉPONSE DE L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY à l'article paru dans Médiapart le 11 décembre 2018

A la suite de l'article de Médiapart abondamment diffusé sur les réseaux, l'Université Paul-Valéry entend rétablir la vérité des faits dont la relation a été biaisée, mettant en avant des éléments hors contexte et instrumentalisant un épisode qui a gravement porté atteinte à ses intérêts matériels et à son image, ainsi qu'à la sérénité de sa communauté. La volonté de nuire apparaît manifeste dans le contexte national que chacun connaît.

Pour ceux qui n'auraient pas pris connaissance des éléments de réponse transmis à la rédaction de Médiapart, voici à nouveau un rappel de la gravité des faits :

- Janvier 2018 : début du mouvement contre la loi ORE à l'Université
- Janvier 2018 : occupation des locaux, nombreuses et croissantes dégradations
- 15 mars 2018 : quasi-totalité des bâtiments inaccessibles dont tous les bureaux de la présidence et administration générale.
- 27 mars 2018 : blocage illimité voté et inaccessibilité totale de tous les bâtiments
- 11 avril 2018 : saccage total de la salle des serveurs informatiques dans le but d'interrompre le fonctionnement de l'établissement et le déroulement des examens
- 12 avril 2018 : requête déposée au tribunal administratif pour ordonner l'évacuation de tous les occupants sans droit ni titre des campus Saint-Charles et Route de Mende
- 13 avril 2018 : arrêté d'interdiction d'accès sur le campus aux personnes extérieures renforçant les dégradations.
- 7 mai 2018 : nouvelle tentative d'intrusion dans les bâtiments A et présidence.

Face à cette situation exceptionnelle, et pressés par l'urgence d'un blocage total de l'Université, empêchés d'accéder à nos bureaux, nous avons demandé à la société Prosecur, détentrice du marché via l'UGAP et présente depuis le début du conflit, de renforcer ses effectifs. Elle nous a alors indiqué ne pas pouvoir répondre à cette demande accrue d'agents de sécurité. La direction de cette société nous confirme, par ailleurs, n'avoir reçu aucun appel de la rédaction de Médiapart pour confirmer ce point.

Du fait de cette situation imprévisible et extérieure, nous avons été contraints de faire appel en urgence à d'autres sociétés de sécurité, ACI et APS sud, par l'intermédiaire de marchés négociés, sans publicité ni mise en concurrence, afin de compléter le dispositif de sécurité. Cela s'est fait dans le strict respect de l'article 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, au titre de l'urgence impérieuse, dont les conditions étaient pleinement remplies en l'espèce. Ces sociétés, notoirement connues, ont été sélectionnées pour leurs fonctions et compétences répertoriées et parce qu'elles étaient en capacité de répondre aux besoins de renfort exceptionnels. A ce propos, l'Université Paul-Valéry rappelle qu'elle a contractualisé avec des sociétés et en aucun cas avec un individu dont le contrat relève exclusivement de la responsabilité de son employeur.

Lorsque de nouvelles menaces de blocage se sont manifestées, ne sachant pas quelle serait l'ampleur des risques après une nouvelle occupation de l'amphi A le 3 octobre 2018, nous avons, de manière préventive, de nouveau fait appel à la société APS sud pour un soutien ponctuel.

Nous regrettons vivement que notre Université se retrouve instrumentalisée pour des enjeux politiques nationaux, au détriment de ses intérêts et de ceux de sa communauté et notamment des 20 000 étudiants qu'elle accueille.

Contacts :

Fabrice Chomarat

Directeur de la communication

04 67 14 22 74 - 06 12 36 33 78

fabrice.chomarat@univ-montp3.fr